



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-111000>

Département(s) de publication : **71, 01, 21, 38, 69**

Annonce n° **25-111000**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) de Saône-et-Loire

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 28710001000019

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 71, 01, 21, 38, 69

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://marches.ternum-bfc.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=685406&orgAcronyme=q9t>

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : NEYTARD Ségolène

Adresse mail du contact : Service.marches@sdis71.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 385353732

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : 1 / Lettre de candidature : Identification du candidat qui se présente seul ou désignation du mandataire par ses co-traitants 2 / Aptitude à exercer l'activité professionnelle : Justification de l'inscription sur un registre professionnel (RCS, RM notamment) Les entreprises créées après le 31 décembre de l'année précédente devront produire un récépissé de dépôt auprès du centre de formalité des entreprises. 3 / Déclaration de non-exclusion des marchés publics : Déclaration sur l'honneur certifiant que l'opérateur n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L.2141-1 à L.2141-5 et L.2141-7 à L.2141-11 du Code de la commande publique.
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Chiffre d'affaires : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices

disponibles, en fonction de la date de création ou du début d'activité de l'opérateur économique.

- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Références : Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 27/10/2025 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Accompagnement à la structuration et au développement de la communication interne du SDIS de Saône-et-Loire - relance

Code CPV principal - Descripteur principal : 71621000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Accompagnement à la structuration et au développement de la communication interne du SDIS de Saône-et-Loire - relance

Lieu principal d'exécution du marché : Mâcon (Saône-et-Loire)

La consultation comporte des tranches : Oui

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Le contrat porte sur les prestations suivantes : accompagnement à la structuration et au développement de la communication interne du SDIS de Saône-et-Loire. Le marché est relancé du fait d'une déclaration sans suite de la première procédure, pour motifs d'intérêt général (absence de concurrence effective et redéfinition du besoin). Le contenu de la mission est détaillé au cahier des clauses techniques particulières (CCTP). Le dossier de consultation est disponible de manière électronique sur le profil d'acheteur : <https://www.ternum-bfc.fr>. Référence : 2025_relance_amo_com. Les critères de sélection des offres et leur pondération sont indiqués au règlement de consultation. Le montant maximum de crédits alloués à cette opération est de 40 000 euro(s) TTC. Ce montant doit intégrer la totalité des prestations décrites dans le cahier des charges (à savoir l'ensemble des tranches ferme et optionnelle). La forme retenue pour l'exécution du contrat est à tranches en application des articles R2113-4 à R2113-6 du Code de la commande publique. Les prestations sont décomposées comme suit en 2 tranches : - 1 tranche ferme composée des phases 1 à 2 ; - 1 tranche optionnelle composée de la phase 3. Le contenu de chaque tranche est défini dans le CCTP. Le marché n'est pas décomposé en lot au regard du caractère homogène des prestations (absence de prestations distinctes). Le présent marché est conclu à compter de la notification. Les parties sont alors engagées juridiquement l'une envers l'autre dès cette date. Les prestations débutent à compter de la date de notification du marché. La durée de la tranche ferme est de 8 mois maximum à compter de cette date. La tranche optionnelle débutera à compter de la notification de son affermissement via un ordre de service. Sa durée sera de 6 mois maximum. Le délai d'affermeement de la tranche ferme est de 3 mois maximum à compter de la date d'admission de la tranche ferme. La durée globale du marché est estimée à 17 mois (hors délais de vérification mentionnés à l'article 21.2 du CCAP). Délai de validité de l'offre : 120 jours à compter des date et heure limite de remise des offres Budget du SDIS de Saône-et-Loire Facture électronique

exclusivement sur <https://chorus-pro.gouv.fr> Délai de 30 jours Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Dijon 22 rue d'Assas - BP 61616 21016 DIJON - courriel : greffe.ta-dijon@juradm.fr - adresse internet : <http://www.telerecours.fr>. Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Greffe du Tribunal administratif de Dijon

Date d'envoi du présent avis à la publication : 07/10/2025